

DEMI-MINEURE
PREPARATION AUX METIERS DU SOCIAL
Département de Sociologie - Université Paris 8

Responsables :
Florence BOUILLON : florence.bouillon@gmail.com
Coline CARDI : cardi.coline@gmail.com

Vous êtes inscrit.e en L1, L2 ou L3 de sociologie à l'Université Paris 8, vous souhaitez passer les concours d'entrée aux écoles de travail social pour devenir Assistant de service social, Educateur spécialisé ou Educateur de jeunes enfants, le département vous propose, dans le cadre de la licence, une préparation aux épreuves écrites et orales de ces concours.

OBJECTIFS ET ORGANISATION DE LA DEMI-MINEURE

Ce cours s'inscrit dans le cadre d'une préparation aux concours d'admission aux écoles de travail social. **Sont donc concernés par la demi-mineure tous les étudiants qui désirent passer les concours pour devenir Assistant de service social, Educateur spécialisé ou Educateur de jeunes enfants.**

Au premier semestre, la demi-mineure est organisée sous forme de séances de travail de 6 heures (le jeudi de 12h-18h), animées par les 2 enseignantes, sans que soient donc distinguées les méthodologies orale et écrite.

Le second module, intitulé « Entraînement aux épreuves orales et écrites », se déroule à l'intersemestre. Axé sur les épreuves des concours, il consiste à identifier avec précision les modalités et les attendus des épreuves, puis à s'y préparer sur la base d'exercices de mise en situation individuelle et collective. Il donne lieu à un concours blanc à la fin de l'intersemestre, co-encadré par une éducatrice spécialisée, également membre de jury d'école de travail social.

1) Le module « Connaissance des concours et des métiers » (premier semestre)

Ce module a pour triple objectif: d'informer les étudiants sur la nature des concours, de les accompagner dans la mise en forme de leur parcours, de les initier aux enjeux actuels du travail social. Les séances du 1^{er} semestre font alterner cours de synthèse et rencontres avec des intervenants extérieurs (formateurs dans les écoles de travail social, étudiants en cours de formation, professionnels du social qui viennent présenter leur parcours et leurs missions.)

Connaître l'actualité sociale et être en mesure de la comprendre et la contextualiser.

Se renseigner sur les écoles et sur les concours : identifier les différentes écoles en Ile-de-France, les modalités d'inscription aux concours et les contenus des épreuves.

Identifier les différents métiers : la connaissance des différents métiers du travail social et de leurs publics est très discriminante lors de la passation des concours.

Se familiariser avec les grands domaines de la protection sociale : l'histoire de la protection sociale, de ses dispositifs, et l'exploration de domaines spécifiques sont abordés à partir de textes et de rencontres avec des professionnels.

Travailler sur son parcours et ses motivations : formalisation par les étudiants de leur parcours scolaire, personnel et professionnel afin de valoriser tout type d'expérience pouvant constituer un atout au regard du travail social.

2) Le module « Entraînement aux épreuves orales et écrites » (intersemestre)

Il prépare directement aux épreuves des concours. Il est organisé sur trois semaines de quatre jours (à raison de 6 heures par jour environ, 8 heures par jour pendant les 3 jours de concours blancs). Chaque jour, trois heures sont respectivement consacrées à la méthodologie écrite et orale.

Pour la méthodologie écrite : initiation au résumé discussion, à la dissertation et à la note de synthèse, épreuves les plus courantes aux concours et qui nécessitent la connaissance de techniques particulières. Travail en atelier d'écriture, points sur l'orthographe, exercices divers.

Pour la méthodologie orale : préparation aux épreuves individuelles et collectives. Exercices de diction, jeux de rôle, travail réflexif sur ses motivations et leur mise en récit, entraînements répétés à l'entretien de face-à-face et à l'entretien de groupe.

L'année se termine sur une session de concours blancs.

Les dates et le programme de travail seront transmis aux étudiants lors de la première séance

MODALITES D'INSCRIPTION DANS LA DEMI-MINEURE

Un effectif limité

L'effectif étant limité (25 étudiants), les étudiant.e.s qui désirent s'inscrire dans la demi-mineure doivent :

1. Procéder à leurs inscriptions pédagogiques dans les deux cours : Méthodologie orale » ET « Méthodologie écrite. Sur le plan administratif, l'inscription aux deux cours est donc obligatoire pour les étudiants, qui ne peuvent les dissocier.

2. Etre présent.e à la séance 1 (26 septembre 2013 - 12h-18h) avec un CV et une lettre de motivation. Celle lettre de motivation répondra aux questions suivantes :

1. Présentez les éléments de votre parcours antérieur, personnel, scolaire et professionnel qui vous ont amené(e) à faire le choix de la demi-mineure Préparation aux métiers du social.
2. Savez-vous déjà vers quel métier du travail social vous souhaitez vous orienter ? Si oui, quelle représentation en avez-vous ?
3. Quels sont vos acquis et qualités qui pourraient constituer des atouts pour l'exercice de la profession de travailleur social ? Illustrez si possible votre réponse par le récit de situations concrètes.
4. Présentez vos attentes vis à vis de la demi-mineure Préparation aux métiers du social. Quels sont les problèmes éducatifs et sociaux que vous souhaiteriez particulièrement aborder dans votre formation ?

La demi-mineure correspond à 30 ECTS et suppose la validation de 5 EC, chacun de 6 ECTS :

- **2 EC de Méthodologie écrite** (1 EC au 1er semestre ; 1 EC au second semestre);
- **2 EC de Méthodologie orale** (1 EC au 1er semestre ; 1 EC au second semestre);
- **1 EC libre** (1er ou 2d semestre), à choisir parmi les cours de Questions de sociologie proposés dans le cadre de la licence (voir la brochure).